Devenez
TÔLIER H.F



LES OBJECTIFS :

> Déposer et remplacer les éléments amovibles des véhicules légers
> Réparer et/ou remplacer les vitrages des véhicules légers
> Remettre en état des éléments extérieurs de carrosserie
> Soudage

DATES ET LIEU :

Du 25 septembre 2023 au 31 janvier 2024 à l'Afpa de YUTZ (425 heures en centre et 175 heures en entreprise)

Validation : Certificat de Compétences Professionnelles « Réaliser les interventions de carrosserie sur les éléments/équipements/accessoires amovibles et sur vitrages de véhicules légers »

Prérequis : Bonne capacité à lire et assimiler des textes techniques, savoir lire, écrire, compter, permis B en cours de validité, une expérience professionnelle dans le domaine serait un plus.

Aptitudes souhaitées : Dextérité, précision, habileté, motivation.

INFORMATIONS & CONTACT

lauriane.blaise@afpa.fr